Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 035-213500630-20251218-2025_47_2-DE

COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT AUBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le Jeudi 18 décembre, à 19h, le conseil municipal légalement convoqué,
S'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Monsieur GALLE Christian.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10
Etaient présents : GALLE Christian - DELAUNAY Joseph – HUBEAU Maryvonne – LETANNEUR Alain - LEGEAI Danielle – BERTIN Isabelle - CHAUVIN Jérémy - BERTIN Ronan - DERENNES Isabelle.
Était absent : BAGOT Johann
Était excusé : BAGOT Johann

Mme LEGEAI Danielle a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 4 décembre 2025 *Date d'affichage : 4 décembre 2025*

2025 / 47

Convention Territoriale Globale
CAF - Fougères Agglomération - communes 2026-2030

Monsieur le Maire présente la Convention Territoriale Globale (CTG). La CTG constitue le nouveau cadre contractuel entre la Caf et les collectivités, qui a pris le relais du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Une première convention avait été signée pour la période 2021-2025. Cette convention, d'une durée de 5 ans, s'appuie sur un diagnostic du territoire et vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles, ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur les communes de Fougères Agglomération.
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin.
- De pérenniser et d'optimiser l'offre de service existante, par une mobilisation des cofinancements.
- De développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants.

Au regard des besoins identifiés, les objectifs partagés entre la CAF et les collectivités locales sont les suivants :

Petite Enfance (0-3 ans) :
- Le maintien de l'offre d'accueil individuel

Le maintien de l'offre d'accueil individuel Enfance et Jeunesse (3-17 ans)
- Le soutien à l'inclusion
- Le renforcement de l'offre jeunesse

Parentalité – Vie sociale
- L'accompagnement des publics vulnérables
- Le soutien de la parentalité

Accès aux droits
- L'accompagnement des publics vulnérables et isolés,
- L'amélioration de l'effectivité de l'accès aux droits.

En signant la CTG, la CAF, Fougères agglomération et ses communes membres s'engagent à mettre en œuvre et à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du plan d'actions.
Un comité de pilotage, composé à parité de représentants de la CAF, de Fougères Agglomération et des communes membres, sera chargé d'assurer le suivi de la réalisation des objectifs. Celui-ci se réunira une fois par an.
En parallèle, 5 comités par secteur sont aussi organisés. Les communes de Billé, Parcé, Combourtillé, St-Ouen-des-Alleux, Rives-du-Couesnon, La Chapelle Saint-Aubert et Saint Christophe-de-Valains représentent le secteur sud.

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 035-213500630-20251218-2025_47_2-DE

Un chargé de coopération par secteur aura la charge d'animer cette convention. Le secteur sud sollicite la CAF, pour la création d'un poste à hauteur de 0,5 équivalent temps plein (ETP). La commune de Rives-du-Couesnon en sera le chef de file pour assurer la coordination de ce service. Une entente entre les communes issues de ce secteur sera créée afin d'en assurer la charge financière de ce poste.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la signature de la convention territoriale globale (CTG) entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les communes membres de Fougères Agglomération, dont fait partie la commune de La Chapelle Saint-Aubert ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette convention
- **APPROUVE** la création d'un poste de chargé(e) de coopération à hauteur de 0,5 ETP.

Publié le 19 décembre 2025
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christian GALLE

Le registre dûment signé
Le Maire,
Christian GALLE

MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT AUBERT 35140

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355